



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

toxicomanie

Question au Gouvernement n° 2751

Texte de la question

SALLES DE SHOOT

M. le président. La parole est à M. Yannick Moreau, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yannick Moreau. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue Philippe Goujon et les 105 députés signataires de notre résolution parlementaire, s'adresse à M. le Premier ministre.

En voulant à tout prix légaliser et généraliser partout en France les salles de shoot, monsieur le Premier ministre, vous cherchez une nouvelle fois à détourner l'attention des Français de votre échec total sur le front de l'économie et de l'emploi.

M. Jean-Claude Perez. Alors n'en parlez pas !

M. Yannick Moreau. La vérité, c'est qu'en voulant légaliser les salles de shoot, vous vous trompez. La priorité du Gouvernement devrait porter sur la prévention et l'accompagnement thérapeutique des toxicomanes sur le difficile chemin du sevrage et de l'abstinence.

Non seulement vous vous trompez, mais vous trompez les Français. Vous trompez en premier lieu la jeunesse de notre pays, à qui vous adressez un message irresponsable de banalisation de la drogue. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Vous trompez les toxicomanes et les malades dépendants, à qui vous ne dites pas qu'il est possible de sortir de l'enfer de l'addiction. Vous trompez les contribuables, à qui vous ferez payer très cher ces salles de shoot qui ne règlent aucun problème en ouvrant 35 heures par semaine aux horaires de bureau.

Vous trompez les Français en leur faisant croire que vous allez améliorer la situation alors que, dans chaque salle de shoot, vous allez créer une zone de non-droit où pulluleront les dealers et les dangers.

Monsieur le Premier ministre, au lieu de financer ces salles de shoot mortifères, investissez plutôt dans la prévention auprès de notre jeunesse. Soutenez les centres thérapeutiques d'accompagnement au sevrage : venez avec moi les visiter et vous verrez que cela fonctionne et qu'il est possible de sortir de l'enfer de l'addiction. Aidez les personnes à guérir plutôt qu'à se droguer ! Rendez aux toxicomanes malades leur dignité et leur liberté ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

L'un d'entre eux me disait récemment : « Pour nous, monsieur le député, les salles de shoot, c'est comme un changement de cabine dans le Titanic : au lieu de nous droguer en fond de cale, nous nous droguons en première classe ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Plusieurs députés du groupe UMP . Très juste !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Oui, monsieur le député, l'accompagnement des personnes toxicomanes est une exigence de santé publique, une exigence envers celles et ceux de nos concitoyens qui sont confrontés à l'enfer de la drogue. Il faut les accompagner et les soutenir, et le projet de loi que je présenterai dans quelques instants comporte un ensemble de mesures de prévention, d'accompagnement et de soutien.

M. Philippe Goujon. Il faut les guérir !

Mme Marisol Touraine, ministre. Mais nous savons qu'il existe des hommes et des femmes qui se trouvent en dehors de tout, qui sont privés de tout soutien, qui, quoi que vous fassiez, se droguent dans les escaliers des gares, dans les jardins publics, au coin des rues.

M. Philippe Goujon. Vous ne les empêcherez pas de le faire !

Mme Marisol Touraine, ministre . Ce que nous voulons, c'est faire en sorte que ces hommes et ces femmes, qui parfois n'ont pas de domicile, puissent être soutenus et accompagnés. C'est la raison pour laquelle nous proposons l'expérimentation, pendant six ans, de salles de consommation à moindre risque. Seules les communes et les municipalités qui voudront s'engager dans cette voie le feront.

La ville de Paris a fait part de son intérêt pour ce dispositif et d'autres villes l'ont évoqué. Monsieur le député, ce n'est pas en faisant semblant de ne pas voir les réalités qui gênent, les réalités qui dérangent, que nous les réglerons.

La santé publique est une exigence pour nous tous et ce n'est pas en adoptant une position idéologique que vous ferez reculer la drogue dans notre pays.

M. Nicolas Dhuicq. C'est une socialiste qui dit cela !

Mme Marisol Touraine, ministre. Nous, monsieur le député, nous agissons avec pragmatisme, avec l'exigence et le volontarisme de la sécurité publique pour que chacune et chacun de nos concitoyens, même dans les situations les plus difficiles, puisse être accompagné et bénéficier du soutien de professionnels de santé.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yannick Moreau](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2751

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er avril 2015](#)